

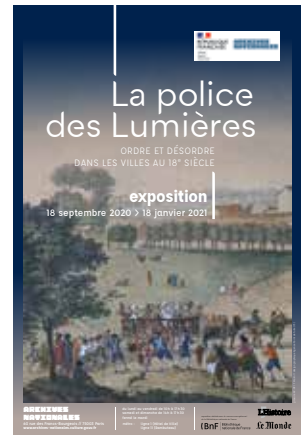


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARCHIVES
NATIONALES

Communiqué de presse



Exposition

LA POLICE DES LUMIÈRES

Ordre et désordre dans les villes au 18^e siècle

Aux Archives nationales, site de Paris

du 18 septembre 2020 au 18 janvier 2021

Cette exposition programmée à l'origine du 11 mars au 30 juin 2020 a été reportée suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Exposition
du 18 septembre 2020
au 18 janvier 2021

Horaires

du lundi au vendredi
de 10h à 17h30
samedi et dimanche
de 14h à 17h30
Fermé le mardi

Pour venir

Archives nationales
Paris
60 rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Métro ligne 1 et ligne 11
Hôtel de Ville et Rambuteau

Contact

Archives nationales
Catherine Vergriète
Responsable du service
de la communication
01 75 47 21 34
catherine.vergriete@culture.
gouv.fr

www.archives-nationales.culture.gouv.fr

Au 18^e siècle, la police est une idée neuve en Europe. Les villes d'Europe, en pleine expansion et au centre d'intenses transformations politiques, socio-économiques et culturelles, sont confrontées à des problèmes identiques : l'insalubrité, l'approvisionnement, des circulations croissantes d'hommes et de marchandises. Pour les princes et les autorités urbaines, la police devient un nouveau mode de gouvernement des villes.

Paris occupe une place de choix dans cette histoire, car Colbert et Louis XIV ont doté la plus grande ville du royaume d'un lieutenant de police dès 1667. Mais la modernité policière n'a pas eu qu'un seul et unique laboratoire : les transformations parisiennes sont inséparables de celles des autres villes françaises et des capitales européennes, de Londres à Naples, en passant par Genève et Madrid. Le Siècle des Lumières est en matière de police un moment d'échanges intenses, de réflexions et d'expérimentations.

L'exposition entend raconter ce chapitre inédit de l'histoire du gouvernement des hommes en Europe, en présentant les hommes chargés du « bon ordre » et la naissance des métiers de police : apparition des policiers professionnels et spécialisés, dont les premiers « détectives » ; création de forces dévolues à la sécurité publique ; volonté de quadrillage des territoires urbains, recours croissants à des instruments écrits de gestion des populations. L'exposition embrasse aussi l'immense périmètre des « matières de police » ; en effet, dans une conception très large du maintien de l'ordre, la police touche aux domaines les plus divers, des règles du travail et du marché jusqu'aux bonnes mœurs, de la lutte contre le vol à la propreté des rues, de la surveillance de l'opinion à la santé publique. Enfin, l'exposition accorde une place particulière aux gestes et aux mots des hommes et des femmes du peuple, et à leurs sentiments mêlés, entre attentes de justice, craintes et colères, à l'égard d'une police qui se veut porteuse d'ordre et de « civilisation ».

Pour les administrateurs et les magistrats épris de certaines idées des Lumières, la police est conçue comme une institution amélioratrice et un instrument au service du progrès et du développement urbain. Dans les capitales des despotes éclairés, ou l'Ecosse d'Adam Smith, les transformations de la police sont inséparables de l'optimisme du mouvement des Lumières. Certains responsables de l'ordre public font même de la police une « science du bonheur », destinée à assurer la « félicité des hommes en société ». L'exposition a ainsi l'ambition d'illustrer cette rencontre entre la police et les Lumières, sans prétendre les confondre.

(BnF) Bibliothèque
nationale de France

L'Histoire
Le Monde